

DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

MEDIATHEQUE L'ALPHA : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ESPACE MENDES FRANCE DE POITIERS DANS LE CADRE DES "CURIOZ'ETE"

Direction Proximité – Médiathèque
JCG / LRM
N° 2019-D-326

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION du GRAND ANGOULEME,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n° 36 du conseil communautaire du 19 janvier 2017 portant délégation d'attributions au Président, modifiée par la délibération n° 307 du 29 juin 2017,
- VU, l'arrêté n°82 du 11 juillet 2017 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Jacky BOUCHAUD en sa qualité de conseiller délégué, membre du bureau, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée,

Considérant l'absence de Monsieur Jacky BOUCHAUD,

- VU, l'arrêté n°85 du 11 juillet 2017 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Gérard DEZIER en sa qualité de Vice-Président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus visée,

DECIDE

Article 1^{er} – Dans le cadre de l'évènement « Les Curioz'été », du 16 juillet au 16 août 2019, est approuvée la convention de partenariat passée avec l'espace Mendès-France, 1 place de la Cathédrale 86000 Poitiers et GrandAngoulême pour la médiathèque l'Alpha.

Article 2 – La convention prévoit que l'espace Mendès-France prend en charge la rémunération de l'animateur scientifique ainsi que les frais inhérents aux animations scientifiques prévues.

Article 3 – En contrepartie, GrandAngouleme met à disposition de la programmation estivale une salle d'animation pour la durée des « Curioz'été ».

Article 4 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le **31/07/2019**
Publié ou notifié,
Le **31/07/2019**

Angoulême, le 23/07/2019



Convention de partenariat

**Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
/ Espace Mendès-France de Poitiers
Programmation d'animations scientifiques « Les Curioz'été ».**

**Du 16 Juillet au 16 Août 2019 à l'ALPHA, médiathèque de
GrandAngoulême, dont une partie inscrite à « Partir en
Livre ».**

Entre

**La Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême, représentée par son Président,
Jean-François DAURE, pour la médiathèque communautaire L'ALPHA,
25 Boulevard Besson Bey - 16023 Angoulême CEDEX**

D'une part, et

**L'Espace Mendès France, CCSTI Poitou-Charentes, représenté par son Directeur,
Didier MOREAU,
1, place de la Cathédrale - 86000 Poitiers**

D'autre part,

PRÉAMBULE :

Les questions d'accès à la culture, notamment scientifique, font l'objet d'une attention particulière en France depuis une vingtaine d'années. Lancés en 1984, à la suite des États généraux de la Recherche, les Centres de Cultures Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI) se sont déployés sur l'ensemble du territoire français.

En 2001, ils ont été reconnus par une charte nationale et une labellisation du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ils participent largement en région au nécessaire développement d'actions visant à tisser un lien entre la science, des scientifiques et nos concitoyens, quelle que soit leur situation sociale, culturelle ou territoriale.

En 2007, un rapport de l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale préconisait au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de s'appuyer sur le réseau des CCSTI afin d'engager de manière volontariste une politique permettant de diffuser plus largement une culture scientifique ouverte et attractive dans les territoires.

L'Espace Mendès France en Nouvelle-Aquitaine est un des 4 Centres de Culture Scientifique et Technique en Nouvelle-Aquitaine. Créé en 1988 avec le soutien du Ministère de la Recherche, le centre a, depuis 20 ans, déployé une série d'actions en Poitou-Charentes dans le cadre du Contrat de Projet Etat-Région (CPER). Il a été labellisé, après un audit national, au Bulletin Officiel du 17 juillet 2008 " Science et Culture, Innovation " et reconnu Centre régional.

Son projet, les missions qui en découlent et la programmation mise en œuvre, s'appuient sur des partenariats étroits avec le monde de la recherche et celui de l'éducation, et s'ancre dans un grand nombre de réseaux ouverts aux différents aspects de la science, des techniques et des technologies du numérique.

À côté des approches classiques d'animation, permettant de toucher des publics variés, ont été mis en œuvre des événements destinés à rassembler les décideurs territoriaux sur des thématiques structurantes et mobilisatrices pour l'avenir. Dans ce cadre, la mobilisation de scientifiques issus de champs disciplinaires variés (notamment sciences de la vie et sciences humaines) pour accompagner la réflexion des acteurs de terrain, permet de mieux analyser l'existant et d'imaginer des nouvelles orientations innovantes et ouvertes aux processus de mobilisation de la population.

Les programmations de l'Espace Mendès France ont mobilisé *155 000 personnes en 2017 dont 78 000 personnes en Région, et 52 000 personnes hors Grand Poitiers. Par exemple, 32 000 personnes ont participé à l'édition 2017 de la Fête de Science.*

La Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême et l'Espace Mendès-France se retrouvent sur des missions de sensibilisation et de diffusion de la culture scientifique auprès du grand public. Les deux établissements conviennent de concevoir et mettre en place cette opération de médiation articulée autour de l'information scientifique, de l'éducation aux sciences et du loisir scientifique entre le **Mardi 16 Juillet et le Mercredi 16 Août 2019.**

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : PILOTAGE DU PROGRAMME

Pour mettre en œuvre cette programmation scientifique estivale intitulée **Les Curioz'été**, associée à « **Partir en Livre** » du 10 au 20 Juillet 2019, la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême et l'Espace Mendès France s'associent en collaboration avec leurs partenaires institutionnels et opérationnels.

Article 2 : PARTENARIAT

Les partenaires s'engagent à mettre à disposition de la programmation scientifique estivale leurs compétences, leurs infrastructures et leurs réseaux.

Article 3. ORGANISATION DE LA PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE ESTIVALE

La programmation scientifique s'organise autour de 4 animations: **la magie des bulles de savon**, **Spectacul'air**, **Dis moi ce que tu manges**, **Fabriquons du papier recyclé**, à l'occasion de l'événement **Partir en Livre 2019**, et l'exposition « Question d'Espace » proposée avec des visites accompagnées.

Article 4. MODALITES D'ACCES AUX ATELIERS SCIENTIFIQUES DE L'ESPACE MENDES FRANCE

A) Partenariat

Au titre des infrastructures et équipements :

- l'Espace Mendès-France prend en charge la rémunération d'un animateur scientifique recruté pour assurer les animations scientifiques ainsi que les frais inhérents à cette programmation scientifique.
- L'Espace Mendès France prend en charge la réalisation et l'impression de 800 programmes intitulés « Les Curioz'Eté » sur lesquels est mentionnée cette programmation.
- La Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême et L'ALPHA mettent à disposition de la programmation une salle d'animation et la logistique adaptée à ces animations à l'ALPHA.
- La responsabilité civile de l'Espace Mendès France garantit la sécurité des enfants participants.

MAIF : 1122 163 B

B) Inscription

Les participants devront s'inscrire auprès de l'animateur scientifique par réservation au 06 15 07 92 37 ou bien auprès de l'adresse mail : emf-sud-region@emf.ccsti.eu.

Le règlement préalable est obligatoire pour les groupes.

Toute inscription enregistrée par l'ALPHA devra être transmise à l'animateur scientifique.

C) Tarification

Un tarif de 2,50€/participant par animation scientifique et par participant est sollicité.

D) Règlement

L'encaissement des deux euros est effectué par l'animateur scientifique qui en assure l'encaissement.

E) Durée des animations

La durée des animations scientifiques est de 1 heure. Les effectifs maximum aux ateliers varient entre 12 et 16 participants selon les animations.

Article 5. COMMUNICATION

La programmation scientifique fera l'objet d'une communication spécifique par la diffusion de la programmation sur les sites internet des deux établissements, auprès de la presse écrite locale, Sud Ouest, Charente Libre et du Magazine Sortir dont la publicité est prise en charge respectivement par les deux parties et leur service communication.

L'Espace Mendès France assure la réalisation de 800 exs du programme « Curioz'Eté » dans lequel la programmation proposée à l'ALPHA est naturellement valorisée. Il s'engage également à diffuser la programmation auprès de Sud Ouest & de Charente Libre, et à l'intégrer aux réseaux régionaux de diffusion de la culture scientifique, technique & industrielle y compris réseaux sociaux & partenaires.

L'Agglomération de GrandAngoulême prend en charge la diffusion des actions de « **Partir en livre** » qui seront insérées dans le programme estival de l'Alpha ainsi que dans le programme spécifique de « **Partir en livre** ». Il est également prévu que le magazine de l'agglo « L'actu » relaie cette programmation partenariale.

Cette communication et sa diffusion devront valoriser les deux parties associées par la publication des logos.

Article 6. EVALUATION

Les deux établissements associés organiseront à l'issue de la période annoncée une réunion de bilan et d'évaluation de cette programmation scientifique afin d'envisager d'éventuelles perspectives de partenariat à plus long terme en collaboration avec leurs partenaires institutionnels et opérationnels.

A Angoulême, le.....

Pour L'ALPHA, médiathèque de GrandAngoulême, Pour l'Espace Mendès France,

Pour le Président,

Le Conseiller délégué,

Monsieur Jacky BOUCHAUD,

Pour le Président,

Le Directeur Général,

Monsieur Didier MOREAU,